

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

BULLETIN

Les pèlerinages nationaux continuent de manifester l'amour des fidèles pour l'Eglise et le dévouement à N. S. P. le Pape. Le Saint Père attache une légitime importance à ces démonstrations de foi, et fait toujours bon accueil aux pèlerins. Tout récemment sont arrivés à Rome 800 pèlerins autrichiens suivis bientôt de 6 000 pèlerins italiens, dont la présence a causé au Souverain Pontife une joie très profonde.

Dans son discours, "tout vibrant de foi et de patriotisme, dit l'abbé Jaugey dans l'excellent journal *Le Prêtre*, Léon XIII a insisté particulièrement sur la nécessité, plus pressante encore pour les Italiens que pour les autres, de se mettre ouvertement, résolument, du côté du Pape ; il n'y a point place en Italie pour un tiers-parti ; quiconque n'est pas dans le camp du Pape, réclamant sa souveraineté temporelle comme la seule garantie efficace de son indépendance, est dans le camp de ses ennemis ; celui-là est un ennemi de l'Eglise et de l'Italie. "

Citons spécialement cette grave parole du Saint Père :

" Enfin, une chose vous doit toujours hautement être à cœur : Notre liberté et Notre vraie indépendance, que nous réclamons et réclamerons sans cesse pour Notre Ministère Apostolique, dont la garantie ne peut être qu'une vraie et réelle souveraineté. — Ces paroles, fils bien-aimés, gravez-les bien dans votre cœur, répandez-les dans votre pays. "

Le lendemain de l'audience, à laquelle s'étaient joints de nombreux fidèles de Rome, 20 000 catholiques, représentant l'Italie non officielle, se trouvaient réunis à St-Pierre, et assistaient à la messe célébrée par le Souverain Pontife à l'autel de la Confession.

Les journaux officiels d'Italie, comprenant l'importance de ces faits, ont gardé le silence sur le discours du Pape et sur la messe du lendemain.

De plus, l'expulsion arbitraire des correspondants de la *Gazette de Francfort*, du *Figaro* et de l'*Agence Havas*, montre le peu de liberté sur lequel pourrait compter tout correspondant étranger dont les articles seraient désagréables aux gens qui détiennent le pouvoir.

Mentionnons toutefois une ordonnance récente du ministre de la guerre, d'après laquelle les séminaristes obligés au service militaire seraient envoyés dans les hôpitaux, et n'iraient point à la caserne.

Les conférences de Notre-Dame de Paris sont devenues aujourd'hui une œuvre importante, intéressant toute l'Église. Illustrées, depuis plus de cinquante ans, par les Révérends Pères Lacordaire, Félix et Mousabré, elles sont confiées, pour une nouvelle période, à Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris. Le choix fait par le cardinal Richard, archevêque de Paris, donne l'espoir que la chaire de Notre-Dame continuera l'influence bienfaisante qu'elle a exercée par le passé.

La cause de béatification de M. Olier, fondateur des Sulpiciens, avait été ouverte en 1867 ; elle va être reprise à Rome.

Le Père Bollig, jésuite, second custode de la bibliothèque vaticane, vient d'être décoré par l'empereur d'Allemagne Guillaume II, qui déclare vouloir récompenser les facilités pleines de courtoisie qu'ont trouvées auprès du R. P. Bollig, pendant de longues années, tous les savants allemands qui sont allés faire des études au Vatican.

* * *

L'activité du Souverain Pontife s'étend partout où des besoins sociaux et religieux se font sentir. Le *Movimiento Catolico* signale une lettre adressée à Mgr l'évêque d'Urgel (Espagne), et dans laquelle Sa Sainteté, insistant sur les enseignements de son Encyclique *Sapientiæ christianæ* s'exprime en ces termes :

“ Il est vraiment déplorable que, depuis quelques années, beaucoup de catholiques espagnols, trompés et égarés par les passions de parti ou de drapeaux politiques, non moins que par les intérêts humains, soient descendus dans l'arène pour combattre les uns contre les autres, sous la direction d'un petit nombre d'individus qui, abusant du caractère religieux de ce peuple, s'en prennent vivement à leurs adversaires politiques pour satisfaire des aspirations privées, et pour faire servir à leur propre profit les choses qui touchent à la religion..”

“ Il faut donc que tous les catholiques, écoutant la voix de leurs pasteurs spirituels, et se plaçant au-dessus de tout intérêt humain, entrent en lice comme une phalange compacte, avec une ardeur digne de la foi de leurs ancêtres et avec une étroite corde, pour la défense de l'Église, leur mère commune, qui est affligée aujourd'hui par de si graves épreuves, et combattue par des ennemis si nombreux et si acharnés.”

* * *

L'abbé J.-B. Jaugey, directeur du journal *Le Prêtre*, et auteur

d'un Dictionnaire de Théologie fort estimé, publie les lignes suivantes dans les numéros 14 et 15 du *Prêtre* :

“ Nous voulons répondre, une fois pour toutes, aux questions qui nous ont été adressées de divers côtés. De quelle école êtes-vous ? nous a-t-on écrit ; suivez-vous l'*Univers*, ou la *Défense*, ou le *Monde*, ou la *Croix* ?—Nous sommes pour tous les bons journaux, mais nous n'en suivons aucun. Nous ne suivons que le Pape et les Evêques. Lorsque ces guides nous font défaut, nous ne suivons personne : nous croyons que la place du clergé n'est pas derrière les autres. En fait d'école, nous appartenons à celle..... du *Prêtre*.

* * *

M. Carnot, président de la République française, vient de faire, en Provence et en Corse, une grande tournée, où il a reçu l'accueil dû à sa position, tant de la part de la population que de la part des autorités militaires, civiles et religieuses.

Un mouvement marqué se dessine en faveur du rappel des Sœurs dans le service des hôpitaux de Paris, et cette question n'est pas sans influence sur les préoccupations électorales du moment. On signale 17 hôpitaux de Paris laïcisés depuis le 1er octobre 1880, et l'on rappelle que la mortalité y a augmenté de 4 pour cent, et que les dépenses y ont presque doublé.

En Belgique, où les catholiques sont au pouvoir depuis plusieurs années, de grandes mesures ont été réalisées en faveur de la population ouvrière : le régime scolaire a été réformé conformément au vœu du pays ; le salaire de l'ouvrier est protégé contre la saisie et contre le danger des achats à crédit ; le repos dominical est assuré dans une mesure convenable ; des règlements protègent les enfants et les femmes contre l'exploitation de l'industrie.

* * *

Les cinq républiques de l'Amérique Centrale, Costa-Rica, Nicaragua, Guatémala, San-Salvador et Honduras, se fondent en un seul état, d'environ trois millions d'habitants, dont la capitale sera Tegucigala, dans le Honduras.

La situation financière de la Grande-Bretagne peut faire envie à bien des pays : l'exercice 1888-89, clos le 31 mars 1889, avait donné un excédent de recettes de près de 14 millions de dollars ; celui de 1889-90, clos le 31 mars dernier, donne le plus fort excédent que l'on ait obtenu depuis 1874 : savoir 16 millions 300 mille dollars.

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

V. — SENS LITTÉRAL ET SENS ASCÉTIQUES ; RÈGLES POUR TROUVER LES SENS ASCÉTIQUES D'APRÈS LA FÊTE ET D'APRÈS L'ANTIENNE.

Manuel du prêtre, qui en récite tous les jours quelque partie, le psautier doit être l'objet constant et pour ainsi dire journalier de ses études. "Un prêtre qui ignore le psautier, dit saint Augustin, mérite à peine le nom de prêtre." "Que ce livre ne s'éloigne jamais de vos mains et de vos yeux, écrivait saint Jérôme au prêtre Rustique : apprenez le psautier mot à mot."

Il importe principalement d'en pénétrer le sens, et avant tout le sens littéral, sens primitif, premièrement et directement voulu par le Saint-Esprit, base et fondement du sens mystique ou spirituel. Chercher à le saisir, c'est chercher la pensée de Dieu même auteur principal des psaumes. Sans doute, pour réciter pieusement et fructueusement le bréviaire, il n'est point absolument nécessaire d'avoir approfondi la lettre, de s'être rendu exactement compte de tous les mots, de savoir et de se rappeler toutes les divergences de la Vulgate et de l'hébreu. L'attention au sens des mots n'est pas strictement requise : elle est seulement recommandée. Aussi, saint Charles Borromée conseille-t-il, pour bien psalmodier, de se rappeler, au moins, le sujet principal du psaume, l'idée maîtresse qui y est développée. Ajoutez-y les divisions, la suite et l'enchaînement des pensées, et l'éclaircissement fait une fois pour toutes de certains versets obscurs ou difficiles. Cependant une étude sérieuse du texte sacré qui, sans être trop détaillée, aura suivi dans chaque période les développements de l'idée principale, ne peut qu'aider la piété de celui qui le récite. Mieux il aura saisi le sens littéral, mieux il goûtera les paroles sacrées, mieux il s'appropriera les sentiments du psalmiste, priant, gémissant, se réjouissant, espérant ou craignant avec lui, selon la recommandation de saint Augustin (*In Ps. xxx, sermo III*) ; mieux aussi il se pénétrera des sentiments que l'Eglise veut lui suggérer dans ses offices liturgiques. Assurément, la récitation des psaumes n'est pas, dans l'intention de l'Eglise, un cours d'exégèse ; c'est une prière d'em-

prunt, si je puis ainsi dire, ce sont des accents étrangers qu'elle fait siens et qu'elle désire voir ses prêtres s'approprier. Or, une étude réfléchie et personnelle de la lettre peut seule leur faire trouver et prendre à propos les accents divers qui résonnent dans les psaumes.

L'Eglise, il est vrai, n'adopte pas toujours dans ses offices le sens littéral des cantiques qu'elle fait chanter. Généralement, elle prend dans leur signification naturelle et obvie les psaumes messianiques, qui prédisent les mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur ; cependant les diverses applications qu'elle en fait répandent sur eux un jour nouveau, et présentent à chaque fête une nuance particulière qu'il importe de saisir. Aux autres hymnes, en sa qualité de maîtresse des Ecritures, elle donne souvent des significations spéciales, de pure accommodation, par application de la lettre à des sujets différents de celui qu'elle traite, ou même par simple allusion produisant un sens pieux, propre à nourrir la dévotion. Le même psaume peut avoir ainsi des sens ascétiques ou liturgiques extrêmement variés ; placé dans dix offices différents, il aura pour chaque fête une signification particulière, qu'il est très utile de comprendre. Les moyens de la discerner ne manquent pas.

Observons d'abord que, tout en prenant un sens étranger au contexte, l'Eglise n'adopte pas d'ordinaire une signification opposée au sens naturel. L'accommodation qu'elle fait de la lettre à d'autres sujets repose sur les analogies que ces sujets offrent avec le sens littéral. L'étude de ce sens n'est donc pas inutile pour comprendre les applications liturgiques, et l'on embrassera l'accommodation d'un psaume dans tous ses détails d'autant plus parfaitement qu'on aura mieux étudié la lettre. Penser autrement, ce serait autoriser d'avance les applications les plus fantaisistes du psautier. En outre l'adaptation d'un psaume à l'objet d'une fête ecclésiastique ne doit être étendue aux détails du texte qu'autant qu'elle est raisonnablement possible. Si le psaume entier s'adapte à la fête, appliquons-en chaque mot suivant les analogies de la fête avec le sens littéral ; si quelques versets seulement lui conviennent, contentons-nous de déterminer le rapport général du psaume avec l'idée liturgique, et ne cherchons pas à y rattacher, par de vrais tours de force toutes les pensées du psalmiste. " Non *scrupulosius* singula dicta psalmistæ, a écrit à ce sujet le bienheureux cardinal Thomasi (*Psalterium, præf. p. VII*) attribuantur Christo vel Ecclesiæ sive animæ fideli : sed paulo *generalius* res rebus potius attribuantur. "

Le sens liturgique des psaumes, doit aussi convenir à l'office, dont ils font partie. A quelques exceptions près, les psaumes du dimanche et des fêtes n'ont pas été choisis pour répondre à une idée déterminée, car sauf à Laudes et à Prime, ils sont distribués entre les diverses heures suivant l'ordre du psautier, qui peut être ainsi récité en entier chaque semaine. Saint Isidore de Séville (*De ecclesiasticis officiis*, I, 24) a cependant remarqué que ceux du dimanche, se rattachent aisément à la résurrection de Notre-Seigneur, en l'honneur de laquelle ce jour est sanctifié. Les fêtes, sans avoir d'objet spécial, en sont comme l'octave ou la prolongation. Dans leurs offices, les psaumes doivent s'entendre à la lettre; celui qui les récite peut toutefois en faire l'application à son état d'âme et à ses besoins personnels.

Mais chacune des fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints a son objet propre et toutes les parties de l'office, les psaumes eux-mêmes, se rapportent au mystère célébré ou au saint honoré. Il faut donc donner aux psaumes une signification liturgique qui corresponde à l'idée de la fête, à la pensée fondamentale de l'office, indiquée souvent dans l'invitatoire. Autre sera donc la signification du psaume LXXXIII, par exemple, à l'office de la Fête-Dieu, autre à celui de la Transfiguration. Quiconque ne chercherait pas à établir la correspondance du cantique et de la fête, et interpréterait les psaumes du bréviaire sans tenir compte des offices, s'écarterait de l'esprit de l'Eglise.

L'antienne qui précède les psaumes, donne ordinairement la clef de leur signification liturgique. Aux offices du dimanche et des fêtes, dans lesquels deux ou même quatre psaumes différents de nature et de sujet n'ont qu'une seule et même antienne, elle n'apprend rien sur la signification que le psaume pourrait avoir. Il en est de même, quand elle ne fait que rappeler la pensée fondamentale de la fête, et n'a aucun rapport avec le psaume, aux matines de la fête du Précieux Sang, par exemple; quand elle mentionne des circonstances historiques, comme aux fêtes de saint Joseph, de l'archange Gabriel, de sainte Agnès et de sainte Agathe. Est-elle tirée, soit intégralement soit avec de légères modifications, du psaume lui-même, elle indique sa relation avec la fête; elle est alors une véritable clef du sens liturgique. Les trois nocturnes du Saint Nom de Jésus et de l'Immaculée Conception se composent des mêmes psaumes, et les antiennes sont prises du texte. Parce qu'elles sont empruntées à des versets différents, elles indi-

quent clairement comment les mêmes paroles servent à la glorification du Sauveur et à celle de la conception sans tache de sa mère. Cependant, si l'antienne n'était que le verset le plus significatif du psaume, mis pour ainsi dire en vedette, elle ne ferait que rappeler l'idée générale du psaume, sans rien préciser.

On a voulu pénétrer plus avant dans la construction intime de chaque office, et on s'est demandé si les psaumes n'avaient pas une nuance spéciale selon la place qu'ils occupent dans la trame de l'office. Or, on a remarqué qu'aux matines du commun des saints, le premier nocturne présente l'idée générale que l'apôtre, le martyr, le confesseur pontife ou non pontife, la vierge ou la sainte femme, ont cherché à réaliser en eux durant leur vie terrestre; le second la réalisation même de cette idée et le troisième son accomplissement parfait dans le temps ainsi bien que sa glorification dans l'éternité.

“ Dans chacun de ces nocturnes, le point de vue est fixé par les leçons ; mais les antiennes et les psaumes s'y adaptent sans peine et souvent même avec bonheur. Il est vrai qu'en choisissant les psaumes, on n'avait pas probablement dans l'esprit un plan si précis. Il est vrai encore que l'ordre numéral, qu'on a voulu conserver assez souvent, a mis quelque entrave dans le choix. On l'a fait néanmoins suivant les convenances du sujet avec une liberté suffisante, puisqu'il a pu s'étendre, pour chaque office, du premier psaume au vime ” (Bacuez, *Le saint office*, p. 280). Cette règle n'a pas dirigé la confection du bréviaire, mais elle ressort de l'examen fait après coup de la constitution intime des offices des saints.

Tels sont les principes directeurs que nous suivrons dans l'étude des Psaumes du Bréviaire, que nous entreprenons. Nous étudierons d'abord le sens littéral : après avoir indiqué l'idée générale et les divisions principales de chaque psaume ainsi entendu, nous paraphraserons le texte de la Vulgate, qui est reproduit dans le bréviaire, et nous aurons soin d'introduire dans la paraphrase les leçons propres de l'original, toutes les fois qu'elles expliqueront notre version latine. Cette étude préliminaire terminée, nous indiquerons avec quelques développements les divers sens ascétiques ou liturgiques du psaume, aux heures du dimanche et des fêtes, aux offices propres et aux offices communs. Puisse notre travail faciliter à nos vénérables confrères dans le sacerdoce la pieuse et fructueuse récitation de l'office divin !

VI. — PRINCIPAUX OUVRAGES SUR LA MATIÈRE.

D'autres nous ont précédé dans cette voie ; ils seront nos guides. Le premier en date est le bienheureux cardinal Thomasi. Dans son *Psalterium cum canticis*, 1727, il fait suivre la paraphrase de chaque psaume de prières tirées des anciennes liturgies et des anciens bréviaires, tant imprimés que manuscrits. Le Père Cartier (*Psalmody ecclesiasticæ dilucidatio*, 1732, réédité à Ratisbonne, en 1871, par le Père Schneider), donne une simple paraphrase latine des psaumes selon l'ordre du bréviaire bénédictin. On cite encore Engeln, *Psalterium cum canticis*, Munster, 1858. L'ouvrage de Thalhofer, *Erklärung der Psalmen*, 5^e édition en 1889, Ratisbonne, est classique en la matière. — Le Père Emmanuel, *Nouvel essai sur les Psaumes, étudiés au triple point de vue de la lettre, de l'esprit et des applications liturgiques*, 1869. — Bacuez, *Le Saint Office*, 3^e édition de 1880. — Noël, *Instructions sur la liturgie, tome IV*, 1872. — *Liber Psalmorum breviter explanatus ad usum præcipue recitantium officium divinum*, par un ancien vicaire général de Quimper, 1882. — D. Wolter, *Psallite sapienter* (en allemand), 4 volumes déjà parus sur les ps. I-CXX. — D. Guéranger, *Année liturgique*. — Le père Schouppe, *Cursus Scripturæ sacræ, tome II*, 1870.

(à suivre.)

E. MANGENOT, Prof. d'Écriture Sainte.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION DEI FILIUS [2^e ARTICLE]

(Suite.)

Conformément (1) au règlement du 27 novembre et au décret du 20 février, voici comment les choses se passaient.

Tous les évêques du concile pouvaient, soit demander des modifications aux *schemata* qui leur étaient soumis, soit même solliciter d'autres définitions ou d'autres décrets.

La demande de l'introduction d'un décret prenait le nom de *postulatum*.

C'est au Souverain Pontife seul qu'il appartient de proposer au concile général les questions qu'il doit traiter : aussi Pie IX s'était-il réservé personnellement la prise en considération de ces vœux ou *postulata* des évêques. Il avait, du reste, nommé une congré-

(1) *Errata* : Dans notre dernier article, avant "Cardoni", ajouter "Mgr"; avant "prélat", ajouter "Mgr Schwetz. „

gation pour les étudier et l'éclairer à leur sujet. Voici les membres qui composaient cette congrégation : LL. EE. les cardinaux Patrizi, di Pietro, de Angelis, Corsi, Riario-Sforza, Rauscher, de Bonnechose; Cullen, Barili, Moreno, Monaco la Valetta, Antonelli, et les révérendissimes Pères Jussef, patriarche d'Antioche pour les Melchites ; Valerga, patriache latin de Jérusalem ; Guibert, archevêque de Teurs, Riccardi de Netro, archevêque de Turin ; Barnio y Fernandez, archevêque de Valence ; Valdivieso, archevêque de Santiago du Chili ; Spalding, archevêque de Baltimore ; Appuzzo, archevêque de Sorento ; Franchi, archevêque de Thessalonique ; Giannelli, archevêque de Sardes ; Manning, archevêque de Westminster ; Dechamps, archevêque de Malines ; Martin, évêque de Paderborn ; et Celesia, évêque de Patti.

Les modifications proposées sur les *schemata* étaient renvoyées à des députations *ad hoc*. Lorsque la commission directrice élaborait les points du règlement relatifs à ces députations, elle avait pensé naturellement à adopter la méthode suivie au concile de Trente. Dans ce concile, une députation spéciale, plus ou moins nombreuse, était nommée pour la rédaction de chaque décret, et les membres qui en devaient faire partie étaient ordinairement choisis par les présidents. Mais, après mûre réflexion, la commission directrice du concile du Vatican crut préférable de constituer quatre députations permanentes, composées chacune d'hommes compétents, qui étudieraient toutes les modifications demandées sur les matières de leur ressort. " La lourde responsabilité qui pèserait sur les présidents, s'ils avaient à juger de l'opportunité ou de la nécessité de former des commissions, dit le procès-verbal de la séance où cette question fut discutée (Voir CECCONI, tom. II, p. 190) ; la difficulté de déterminer chaque fois le nombre ou la qualité de ceux qui seraient appelés à en faire partie ; le temps considérable qu'il faudrait consacrer aux votes et surtout à l'examen des vœux de tous les Pères présents au concile ; la probabilité qu'on devrait recourir souvent à ce moyen, sinon pour le fonds, du moins pour la forme des questions, cause si fréquente de troubles dans les affaires ; tels furent les motifs qui décidèrent les Eminentissimes cardinaux à modifier leur première résolution, et à penser qu'il serait plus avantageux d'avoir des commissions fixes permanentes.

Ces quatre députations devaient s'occuper : la première des matières relatives à la *foi*, la seconde des questions de *discipline*, la troisième de ce qui regarde les *ordres réguliers*, enfin la quatrième de tout ce qui a trait au *rite oriental* et aux *missions*.

Chacune de ces députations devait être formée de vingt quatre membres. Les cardinaux qui composèrent le règlement avaient proposé au Souverain Pontife de suivre, pour leur choix, ce qui avait été fait au cinquième concile de Latran, où les deux tiers des membres de ces sortes de députations avaient été élus par les Pères du Concile et l'autre tiers par le Souverain Pontife. Mais Pie IX voulut que les évêques en choisissent eux-mêmes tous les membres. Il ne se réserva que la nomination des présidents qu'il prit dans le Sacré Collège.

Le concile de Trente s'était aidé non seulement de députations formées d'évêques, mais encore de commissions composées de théologiens de second ordre, qui remplissaient le même office d'élaboration des décrets ; mais l'intervention de tant de commissions aurait entraîné des longueurs sans fin dans les travaux. Du reste les théologiens de second ordre avaient donné leur collaboration au concile du Vatican, pour les travaux préparatoires dont nous avons parlé, et le règlement du 27 novembre laissa aux présidents des députations d'évêques la faculté d'appeler dans leur sein soit des théologiens qui avaient fait partie des commissions préparatoires, soit des théologiens des Pères du concile.

Les vingt-quatre membres de la députation de la foi furent choisis au scrutin secret dans la Congrégation générale du 14 décembre, et le Souverain Pontife leur donna pour président le cardinal Bilio. Voici leurs noms dans l'ordre où ils furent élus :

Messeigneurs Garcia Gil, archevêque de Saragosse ; Pie, évêque de Poitiers ; Leahy, archevêque de Cashel ; Régnier, archevêque de Cambrai ; Simor, archevêque de Gran ; Schaepman, archevêque d'Utrecht ; Hassoun, patriarche de Cilicie des Arméniens ; d'Avanzo évêque de Calvi et Teano ; Ledochowski, archevêque de Gnesen et Posen ; Cugini, archevêque de Modène ; Dias Larangeira, évêque de Saint Pierre de Rio Grande ; Senestray, évêque de Ratisbonne ; Dechamps, archevêque de Malines ; Spalding, archevêque de Baltimore ; Monescillo, évêque de Jaen ; de Preux, évêque de Sion ; Gasser, évêque de Brixen ; Valdivieso, archevêque de Santiago du Chili ; Manning, archevêque de Westminster ; Zinelli, évêque de Trévise ; Cardoni, archevêque d'Edesse ; Steins, archevêque de Bostra ; Martin, évêque de Paderhorn ; Sadoc'Alemanly, archevêque de San Francisco.

On voit que c'étaient tous des prélats distingués par leur science et leur doctrine, et qu'on les prit dans les diverses nations de la catholicité.

Ce fut à la cinquième congrégation générale, celle du 30 décembre, que commencèrent les délibérations sur les *schemata*. On s'occupa d'abord des *schemata* sur la *liberté* et la *discipline*. Bientôt le *schema* de *Doctrina catholica* fut discuté à son tour. "Le projet primitif qui avait été distribué aux membres du concile dès son ouverture, dit Mgr Martin (*Les travaux du Concile du Vatican*, p. 12), a été pendant des semaines entières l'objet de délibérations approfondies dans les congrégations générales. "Ces discussions amenèrent un remaniement complet du projet, et le changement du titre de la constitution, qu'on appela, non plus constitution sur la doctrine catholique, mais constitution sur la *foi catholique*.

La députation de la *Foi* rédigea donc à nouveau le *schema*, pour le rendre conforme aux vœux des Pères. Cette nouvelle rédaction dut encore subir quelques modifications ; mais on arriva à s'entendre sur tous les points.

A la trente-sixième congrégation générale, le 29 mars, la prologue et le premier chapitre furent acceptés, tels qu'ils avaient été rédigés en dernier lieu par la députation de la *Foi* ; le 1^{er} avril, la discussion sur le second chapitre était terminée ; le 7 avril, on adopta le troisième chapitre ; le quatrième le fut le lendemain 8.

Restait à voter sur l'ensemble de la Constitution en congrégation générale, avant de la définir en session publique. Le vote se fit de cette manière. Les Pères qui adoptaient toutes les parties de la constitution prononçaient la formule : *placet*. Si quelqu'un l'avait rejetée, il l'aurait manifesté en se servant de la formule : *non placet*. Ceux enfin qui n'acceptaient la Constitution qu'avec des modifications nouvelles exprimaient leur sentiment en disant : *placet juxta modum*. Aussitôt après, ils remettaient un billet où ils avaient écrit les modifications qu'ils demandaient. Ce billet était transmis à la députation de la *Foi*, qui était chargée de l'examiner, et de modifier la Constitution en conséquence, si elle le croyait utile.

Le sous-secrétaire du concile étant donc monté à l'ambon, et ayant lu tous les noms des Pères par ordre de dignité, chacun d'eux se leva et répondit à son nom en exprimant son vote de la façon qui vient d'être expliquée.

600 Pères environ assistaient à cette congrégation générale. Il y eut 515 *placet* et 87 *placet juxta modum*.

(A suivre.)

VACANT, Professeur de Théologie.

PRONES LITURGIQUES

TROISIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE :

1. LANGUE liturgique — II. Convenance du latin à cause 1. de sa noblesse, 2. de son immutabilité, 3. de son universalité. — III. Inconvénients de l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie chez les protestants. — IV. Prescriptions du Concile de Trente à cet égard. — V. Moyen d'entendre les prières latines et de s'y unir. — VI. Exceptions et concessions.

1. Dans la liturgie catholique, il y a, nous l'avons dit, des personnes sacrées. Il y a aussi et il doit y avoir une langue sacrée.

Vous vous êtes demandé quelquefois, pourquoi les offices de l'Église, et particulièrement la sainte messe, ne se célèbrent pas en langue vulgaire, en français, en anglais, en espagnol, en allemand. Je vous demanderai, à mon tour, pourquoi le premier venu d'entre vous ne peut pas offrir le saint sacrifice, ni faire les diverses fonctions ecclésiastiques, prêcher, bénir, administrer les sacrements ? Vous me répondrez : c'est parce que nous n'avons point reçu la consécration que demande l'exercice d'un tel ministère, c'est parce que nous sommes des personnes profanes, et qu'il y aurait témérité à nous, sacrilège même, à nous ingérer dans les offices pour lesquels nous n'avons ni caractère ni mission.

La même raison s'applique aux langues vulgaires par rapport à la liturgie. Les langues vulgaires sont aussi des langues profanes, qui servent à tout, aux choses les plus communes, les plus viles, les plus terrestres. Elles parlent affaires, elles parlent plaisirs, elles parlent passions, vices, erreur, mensonge. Or il faut au culte du Très-Haut une langue tirée de l'usage commun, qui ne s'entende plus sur les places publiques, dans les ateliers, à la Bourse, au théâtre ou dans les mauvais lieux. Et cette langue, c'est Rome qui nous la fournit.

II. La langue de Rome est une langue morte, qui ne se rencontre plus que dans les livres, qui se tait partout ailleurs, et qui, par conséquent, peut être employée aux usages du culte et être considérée comme langue sacrée.

1^o C'est du reste une belle langue, merveilleusement faite pour exprimer les grands sentiments, les nobles pensées. Elle a été la langue du peuple romain ; elle a dicté des lois à l'univers, et a reçu, avec le grec et l'hébreu, la consécration solennelle du Calvaire.

2^o Son immobilité convient très bien à l'immobilité de la foi

qu'elle exprime. Une langue vivante, vous le savez, est toujours en mouvement, comme les flots de la mer ; elle oscille sans cesse, avançant ou reculant tour à tour. Les mots perdent souvent leur sens primitif pour en prendre un autre. La prière venant à changer, ne serait-il pas à craindre que le dogme ne changeât lui aussi. Car, ainsi que l'a dit saint Prosper, la prière est toujours la formule de la croyance, *ut legem credendi lex statuat supplicandi*.

3^e D'un autre côté l'universalité de la langue latine répond à l'universalité de l'Eglise catholique. D'un pôle à l'autre le catholique peut entrer dans une église de sa communion, partout il est chez lui, partout il trouve des frères dont il entend la langue, et à la voix desquels il peut unir sa voix. Il les comprend et en est compris. La langue latine est le lien de la grande famille catholique.

III. Cette unité si précieuse, cette universalité, où la trouver dans les langues vulgaires, si multipliées, si diverses, au point qu'on en rencontre jusqu'à trois et quatre dans un même royaume, en France, par exemple, le français, le breton, le basque, le provençal ? Différentes selon les pays, elles le sont aussi selon les temps ; et la même langue, ainsi que nous l'avons dit, change et se transforme presque tous les siècles. S'il y a péril pour le dogme dans ces changements et dans ces transformations, il peut y avoir aussi inconvénient pour la dignité du culte et la décence des formules. Des termes qui étaient nobles deviennent, avec le temps, familiers, grossiers, quelquefois indécents. Le religion n'aurait-elle pas à souffrir de ces locutions que l'usage aurait ainsi modifiées et abaissées ? Les protestants le savent bien, eux qui chantent encore aujourd'hui les psaumes de Marot, où se rencontrent si souvent des tours surannés et des expressions actuellement ridicules. Avec les langues vulgaires, il faudrait changer tous les cent ans les livres liturgiques.

Mais pourquoi s'étonner que le protestantisme ait laïcisé la langue. Il avait laïcisé les lieux et les personnes. Leurs églises, à part celles qu'ils ont prises aux catholiques, sont des salles vulgaires, des mairies, si vous voulez : et leurs prêtres des pasteurs, c'est-à-dire de simples laïques.

IV. Le Concile de Trente a formellement condamné ces procédés de la prétendue Réforme au sujet de la langue liturgique, qui n'avaient d'autre but que de flatter les peuples, afin de les gagner à l'erreur. Quoique la messe contienne de grandes instructions pour les Fidèles, est-il dit au ch. VIII de la session XXII, il n'a pas

cependant paru convenable aux Pères du Concile qu'elle fût célébrée selon la langue ordinaire des lieux. C'est pourquoi, en maintenant partout le rite ancien approuvé pour chaque église par l'Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les autres, et voulant néanmoins que les enfants ne soient point privés du pain spirituel, comme ils le seraient si on n'avait pas soin de le leur distribuer, le saint Concile ordonne à tous les pasteurs qui ont charge d'âmes d'expliquer, par eux ou par d'autres, au milieu de la célébration du saint sacrifice, quelque chose de ce qu'on y récite, et qu'ils y fassent connaître quelques-uns des augustes mystères qui y sont renfermés, principalement les jours de dimanches et de fêtes."

Et résumant cette doctrine dans le canon ix, le saint Concile ajoute : " Si quelqu'un dit que la messe ne doit être célébrée qu'en langue vulgaire, qu'il soit anathème."

D'ailleurs, une partie importante de la messe se disant toujours à voix basse, fût-elle célébrée en langue vulgaire, les Fidèles n'entendraient pas les paroles qui se rapportent à cette partie. Il convient, en effet, et l'Eglise en a toujours fait un commandement exprès, qu'un silence respectueux entoure le Canon de la messe, durant lequel s'accomplissent les hauts et redoutable mystères du sacrifice chrétien.

V. Les fidèles peuvent néanmoins se rendre compte des prières de l'Eglise. Les eucologes ou paroissiens dans lesquels ces prières se trouvent traduites, leur en donnent la signification. Il n'est pas, d'ailleurs, nécessaire, pour entendre la messe ou pour participer aux offices publics de l'Eglise, de réciter les mêmes formules que les prêtres, ou d'en saisir le sens en détail, il suffit de s'unir d'intention à ceux qui président aux prières, et d'exciter dans son cœur les sentiments généreux qu'elles expriment. " Quand le psaume gémit, dit saint Augustin, gémissiez : quand il loue, louez. " C'est ce qui explique comment des ordres religieux de femmes, étrangers à la connaissance du latin récitent l'office canonial et en retirent les fruits les plus précieux. " Récitez en latin vos prières *Pater, Ave, Credo*, dit saint François de Sales à sa Philothée dans l'*Introduction à la vie dévote*. C'est le moyen d'être uni plus étroitement à l'Eglise Romaine, qui prie dans cette langue."

VI. Cependant l'Eglise a toujours admis des exceptions à la règle que nous venons d'exposer. Quand Jésus-Christ institua les sacrements, l'Eucharistie et l'Ordre par exemple, il les institua en se servant de la langue alors en usage à Jérusalem. Quand les

apôtres, se répandant dans le monde, y portèrent le flambeau de l'Évangile, et y célébrèrent les mystères chrétiens, ils firent usage aussi de la langue des pays divers qu'ils avaient convertis ; et ces langues continuèrent à être employées dans la liturgie sacrée, sans que l'Église Romaine s'y soit jamais opposée. C'est pourquoi la plupart des Églises d'Orient ont conservé leur liturgie primitive et la langue dans laquelle elle avait été fondée, grecque, arménienne, copte ?

Des concessions de ce genre, mais en petit nombre, ont même été faites par l'Église Romaine dans le cours des siècles. Au ix^e, saint Cyrille et saint Méthodius ayant été envoyés par le pape Nicolas 1^{er} dans l'Esclavonie, Méthodius, devenu évêque de ces contrées, y fit célébrer l'office divin en langue du pays. Le pape Jean VIII, après des explications qui le satisfirent, approuva la conduite de l'évêque ; il ordonna seulement que l'Évangile serait dit en latin.

Au xiv^e siècle Jean de Montecorvin, après avoir évangélisé les Tartares, traduisit en langue du pays les prières de la messe, qu'il célébra en usant de cette traduction. Le pape Clément V, loin de désapprouver le missionnaire, le nomma à l'archevêché de Combalith. Enfin, au xv^e siècle, une bulle de Paul V permit aux jésuites de traduire le missel romain en langue chinoise. La traduction fut faite ; mais les jésuites n'en ont jamais usé. Il faut dire cependant que le Pape n'avait permis cette traduction qu'en langue savante, la langue des lettrés, ignorée du peuple.

Aimons, et les prières de l'Église, et la langue sacrée dans laquelle elles sont formulées.

Quand nous venons à l'église, qui que nous soyons, hommes, femmes ou enfants, soyons toujours munis d'un livre, eucologe, paroissien ou missel, n'importe le nom, et suivons attentivement ces prières si belles, si pleines de nobles sentiments et de saintes pensées. Ce faisant, vous ne ferez plus qu'un avec le prêtre et les fidèles vos frères ; et alors s'accomplira la parole du divin Maître : " Lorsque vous serez réunis deux ou trois en mon nom, je serai au milieu de vous."

N'avez-vous pas entendu dire que les soldats allemands, dans la guerre de 1870 et 71, qui nous a été si funeste, avaient chacun un livre de prières dans leur havresac ? Serait-ce à cet objet religieux, à ce talisman sacré, gage indubitable de leur foi, qu'ils durent la victoire ? Et nous, ne serait-ce pas à l'absence de tout signe chrétien, de toute pratique sainte, à cet athéisme public, dont nous avons la sottise de nous targuer, que nous avons dû nos défaites ? Plaise à Dieu qu'il n'en soit pas toujours ainsi ! Amen.

L'abbé GAUSSENS.

LA PARESSE

Multam malitiam docuit otiositas.

“ *L'oisiveté enseigne une grande malice.* ”
(*Eccl. XXXVIII, 29.*)

Il est paresseux, celui qui ne fait *rien*.

Il est encore une autre espèce de paresse, qui consiste à *ne pas* faire ce qu'on doit, et *mal* faire ce que l'on *fait*.

Rien ne convient moins à la jeunesse que la paresse, que la fainéantise.

I. Jeune homme votre vie *passée* peut-elle montrer des services qui vous donnent droit au repos ?

Et le *présent* qu'exige-t-il ? Il exige de vous, qui êtes jeune, de l'élan, de la *vie*, de l'ardeur ; tandis que vivre paresseux, c'est vieillir avant l'âge, c'est mourir lentement, c'est se corrompre.

L'avenir, vous le savez, exige absolument de l'activité.

S'il vous est destiné, il faut que vous usiez de prévoyance, que votre esprit et votre cœur soient formés à temps. Si l'*avenir ne nous est point donné*, et si bientôt il n'y a *point de temps* pour vous, il faut au moins que vous fassiez quelque chose, afin que vous ne paraissiez pas devant le Seigneur les mains *vides*, ou simplement avec le talent qui aurait été *enfoui*, comme le fit le serviteur infidèle.

II. L'oisiveté est une *ingratitude* envers Dieu, qui nous a donné les forces de l'âme et du corps afin de nous en servir.

L'oisiveté est le *vol* d'un don précieux, du temps, qui appartient à Dieu.

L'oisiveté est une *injure* faite à Dieu ; la paresse nous défigure vis-à-vis de celui qui agit éternellement, car elle nous enlève la ressemblance que nous devons avoir avec lui.

III. L'oisiveté est une *injustice* ; puisque nous sommes membres de la *société* humaine, celle-ci a droit à nos services, et la famille, l'État, l'Eglise, y ont également droit.

Elle constitue également une injustice envers ceux qui ont *acquis avec peine* ce que nous dépensons dans la fainéantise, comme envers ceux qui auraient *utilement profité* de ce qui demeure stérile par notre faute.

L'oisiveté est d'un triste exemple pour le *prochain*, qui se sent

porté au même vice. Peut-être sera-t-il même tenté de murmurer contre la Providence divine ; car le joug d'un labeur pénible se fait sentir d'autant plus lourdement que d'autres coopèrent moins à se partager.

Quel contraste même entre la nature *inintelligente* et le paresseux ; elle est toujours en activité, fidèle à suivre les lois immuables que Dieu lui a prescrites ; au contraire, le *paresseux* évite toute fatigue, demeure inactif, et refuse de correspondre aux desseins de la divine Providence.

IV. L'oisiveté traîne après elle des *maux temporels*, tels que le mépris, la *pauvreté*.

L'oisiveté rétrécit les *facultés spirituelles*. " Passez dans le champ du paresseux, il est rempli d'orties, les ronces en couvrent la surface, et la muraille d'enceinte tombe en ruines."

" L'oisiveté corrompt le cœur et enseigne beaucoup de *mal* ; elle est un borbier où s'enfonce l'âme. "

Du sein des eaux immobiles s'élèvent des *vapeurs empestées*, et du fond des cœurs inactifs des pensées inutiles, dangereuses, mauvaises, horribles qui se transforment en désirs, et peuvent se changer en actions détestables.

L'oisiveté *amollit*, énerve ; elle enlève à l'esprit sa pénétration, au caractère sa force, au sentiment sa *générosité*.

L'oisiveté donne l'habitude de honteuses *défaites*.

L'oisiveté rend hardis les ennemis de notre salut, qui voient notre insouciance et comptent sur notre lâcheté.

L'oisiveté est l'allié de tous les vices ; elle leur aplanit la voie vers le cœur malade et pusillanime.

L'oisiveté est *orgueilleuse*. Chez elle, la prétention doit tenir lieu de vrai mérite ; une vague science, ou une apparence extérieure remplace le savoir solide. Le paresseux s'imagine être beaucoup plus savant que dix autres hommes réellement instruits.

L'oisiveté est *jalouse*, car le bien-être, le succès des autres la rendent muette.

L'oisiveté aime à s'arrêter derrière le *mensonge*, et recourt à l'*hypocrisie*, aux fourberies.

Bien souvent l'oisiveté est *pratique* ; par suite, que de fois elle a étendu une main *injuste* pour accaparer ce qu'elle n'aurait pu obtenir par des moyens moins faciles.

L'oisiveté hait le *blâme* et les avertissements ; elle prétend ne pas être troublée, elle aime à contester et à *braver* les autres.

L'oisiveté est *sans charité* vis-à-vis des autres, elle se défie d'eux et les méprise.

L'oisiveté est *curieuse*, et tient ouvertes les portes de tous les sens.

L'oisiveté s'abandonne fréquemment aux *excès* du boire et du manger ; elle cherche à passer son temps à des divertissements bas et frivoles.

L'oisiveté conduit à *l'oubli de Dieu* ; car la prière, dont le paresseux ne s'occupe guère, est aussi une occupation et demande des efforts.

L'oisiveté est *inconstante*. Le paresseux veut et ne veut pas ?

L'oisiveté est *peureuse*. Le paresseux dit : " Un lion est dehors ; on me tuera au milieu de la place publique ? . "

L'oisiveté est *lâche* ; " les vains désirs tuent le paresseux. " Il n'ose rien pour le ciel ; il ne se sent attiré par aucune récompense, il n'a d'ambition pour aucune couronne.

L'oisiveté change *l'esprit en chair et la chair en putréfaction*.

" Paresseux, allez vers la fourmi, considérez comme elle est active et apprenez à devenir sage. "

Quel triste spectacle que celui d'un jeune homme paresseux !

C'est un printemps sans la chaleur du soleil, sans verdure, sans fleurs, sans boutons, sans parfums, sans espérance !

" Le figuier ne fleurit pas et le germe de la vigne est sans vigueur ; l'olivier trompe les espérances, et les champs ne promettent pas de moisson. "

Faites y attention, et craignez de voir s'accomplir en vous cette parole du Sauveur : " Tout arbre qui ne produit pas de *fruits*, et de *bons fruits*, sera *abattu et jeté au feu*. "

Pensées et conseils, offerts aux jeunes gens instruits et à tous ceux qui s'occupent de leur direction spirituelle, par le R. P. A. Von Doss, de la compagnie de Jésus, traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par Louis Schoofs, curé de Tilleur (Liège), ancien professeur au petit séminaire de Saint-Trond. 1 beau vol. in-12, \$1.00.

L'article *La Paresse* est extrait de ce livre.

Le Bon sens de la foi opposé à l'incrédulité de ce temps, par le R. P. Caussette, 2 forts vol. in-8...Prix : \$3.00

Une mauvaise pensée, un mauvais projet une mauvaise parole, une mauvaise action tout cela meurt ; un mauvais livre ne meurt pas.

(*Mosaïques Chrétiennes.*)

DANS L'EUCCHARISTIE JESUS EST NOTRE PERE

Si le Seigneur ne cesse de combler sa créature, de lui témoigner sa bonté en lui prodiguant tous les dons de la nature et de la grâce, c'est surtout dans l'Eucharistie, ce sacrement qui est par excellence le sacrement de l'amour, qu'il se donne à nous avec des tendresses ineffables. C'est dans ce *mémorial vivant des merveilles qu'il a opérées* en faveur de l'humanité, que Jésus revêt tous les caractères que la charité peut inventer ; c'est là qu'il se fait en même temps notre Père et notre Frère, notre Ami et notre Epoux, notre Pasteur et notre Roi, notre Sauveur et notre Victime. Tous les noms qui disent l'amour, il peut les prendre, mais aucun ne dit tout, car cet amour comprend et domine dans une mesure infinie nos conceptions les plus étendues et les plus audacieuses.

Arrêtons-nous un instant à cette première pensée : Jésus-Hostie est notre Père !... Au dernier soir de sa vie, il avait dit à ses Apôtres troublés : *Mon départ va tout à l'heure vous laisser orphelins ; ne craignez rien cependant : vous ne le serez ni toujours, ni longtemps ! Je reviendrai vers vous, je reviendrai en vous* par ma grâce, par mon esprit, mais surtout par mon Eucharistie. *Je reviendrai en corps et en âme*, comme homme et comme Dieu, et pour me donner à chacun tout entier. En effet, pour ce Dieu bon et libéral, pour ce Dieu vraiment prodigue, c'était trop peu de nous combler des dons les plus magnifiques, trop peu de venir lui-même embrasser, dans une sublime étreinte, nos faiblesses, nos souffrances, nos défaillances ; trop peu enfin de nous rendre, par ses larmes, ses douleurs, son sang et sa mort, la vie que le péché nous avait fait perdre : pour satisfaire les besoins de son cœur, il fallut qu'il pût dire : *" Tout ce qui est à moi est à vous "*. Il fallait qu'il pût nous nourrir de sa propre substance, qu'il pût demeurer en nous, s'unir à nous si étroitement que chacun de nous eût le droit de s'écrier : *" Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ! J'ai puisé en lui ma vie, comme la branche puise la sienne dans le tronc de l'arbre qui la porte."*

Quel père est comparable à Jésus-Hostie ? Quel père se fait, comme Lui, semblable au pélican, et tire le sang de son cœur pour en nourrir ses enfants ? Quel est le père dont la bonté, la clémence, la douceur, la tendresse et l'amour, puissent rivaliser avec les attraits incomparables, les perfections infinies, l'amour sans bornes de ce Dieu très bon, que le Prophète appelait *le Père du siècle futur* ?

O âmes indécises, méfiantes et troublées, et, en raison de cela même, si peu aimantes et si peu généreuses, méditez attentivement, longuement, amoureuxment, cette douce vérité : *Dans l'Eucharistie, Jésus est notre Père !* et, sous les feux des rayons qui sortent du tabernacle, vous sentirez s'épanouir dans votre cœur une confiance toute filiale et une charité toute généreuse ; sous la blanche hostie, vous verrez votre Dieu vous tendre les bras, vous l'entendrez vous dire : *" Mon peuple se plaint que je l'abandonne ; mais n'ai-je pas eu pour lui des miséricordes et des tendresses inconnues même au cœur des mères ; car quelle est la mère qui s'immole chaque jour pour se faire l'aliment de ses enfants ? "*

Nou, le chrétien n'a rien à envier, rien à regretter, rien à craindre ici-bas ; il n'est point délaissé, il n'est point orphelin dans cette vallée de larmes ; il a une maison où se trouvent renfermées pour lui toutes les douceurs du foyer paternel ; c'est la maison du Seigneur ! Il a une table où se distribue, non pas le pain des mercenaires, mais le pain des Anges ; où Jésus l'appelle à toute heure par ces tendres paroles : *" Venez, mes bien-aimés, venez, et mangez."* Cette table, c'est l'autel ! Il a un cœur plus indulgent, plus compatissant, plus dévoué que celui du meilleur des pères, un cœur, qui est le refuge de l'âme affligée, l'asile de l'âme tentée et persécutée : c'est le cœur de Jésus-Hostie ! Le Sage avait entrevu ces choses, lorsqu'il disait : *La sagesse s'est bâtie une demeure, elle a apprêté le festin, elle a dressé sa table ; puis appelant les petits et les faibles, elle leur a dit : " Venez manger le pain que je vous ai préparé, venez boire le vin que je vous ai servi."*

Allons donc souvent à la maison du Seigneur ! " Une heure passée à l'ombre du sanctuaire nous fera goûter plus de joie que des milliers d'années passées sous les tentes des pécheurs." Allons nous asseoir souvent au banquet divin : nous y boirons à longs traits, dès cette vie, l'amour qui doit nous rendre heureux pour l'éternité ; puis, le repas céleste terminé, nous pourrons nous relever joyeux, en chantant avec le Prophète : *" Que peut-il me manquer ? Le Seigneur a servi devant moi une table royale pour me fortifier dans mes défaillances ; qu'il est exquis le calice qu'il m'a présenté ! "* Mais allons surtout, allons toujours et sans cesse au cœur de Jésus-Hostie ; de délicieux embrassements, d'ineffables consolations nous attendent dans cet océan d'amour, dans cette retraite bénie, où nous perdrons le souvenir de nos maux, et où nous puiserons, à leur source même, les ardeurs de la charité et la générosité du sacrifice.

Un Écho des Joies du Ciel, ou l'Âme au Pied des Autels, par l'auteur de *Allons au Ciel*. 1 beau volume in-18 de 428 pages..... Prix ; 63 cts ; relié, 90 cts

Ce qui est publié plus haut vient de ce livre.

LE MAL SOCIAL, SES CAUSES, SES REMÈDES

En offrant au public la traduction française de quelques-unes des principales œuvres polémiques du vaillant publiciste espagnol don Sarda, directeur de la *Revue populaire* de Barcelone, nous ne saurions mieux recommander notre travail qu'en reproduisant, en nous l'appropriant, une protestation de l'auteur, en donnant une analyse très succincte des divers sujets qui font la matière des volumes que nous publions sous le titre suivant : *Le mal social, ses causes et ses remèdes*.

Avant d'entrer en matière, le savant polémiste catalan proteste de son intention bien arrêtée de se tenir constamment en dehors et au-dessus des mesquines considérations de personnes et de partis. Mais son noble langage est de ceux qui ne supportent pas une froide analyse, il veut être reproduit textuellement... " Ces pages," dit don Sarda, " n'ont été dictées ni par l'esprit de parti, ni par un sentiment d'antipathie personnelle, ni par aucune autre de ces misérables préoccupations dont l'humaine faiblesse est sans cesse exposée à devenir le jouet. Je vous en donne l'assurance sur ma foi d'honnête homme et de prêtre, avant de prendre la plume, et après l'avoir posée, j'ai sondé mon cœur devant Dieu ; et j'aurais mille fois déchiré ces pages plutôt que de les faire servir à la défense d'intérêts purement humains. Vous connaissez ma devise inviolable :—Rien, pas même une pensée, pour la politique ; tout, jusqu'à mon dernier souffle, pour la religion."

" Lisez-moi donc sans prévention ; et, après m'avoir lu, prenez, avec le secours de la grâce de Dieu, la détermination que vous inspirera votre jugement impartial."

Qui n'admirerait la loyauté d'un tel langage et la noblesse d'une pareille devise !

Ainsi édifiés sur l'élevation des idées et la pureté des intentions du docte controversiste, demandons-nous quel est le but qu'il poursuit et par quels moyens il espère l'atteindre.

Don Sarda examine et mesure la profondeur et l'étendue du mal qui ronge la société à l'heure actuelle, et qui la conduirait à une ruine inévitable, si Dieu qui a fait les nations guérissables, n'avait placé le remède à côté du mal, et n'avait résolu de faire surabonder la grâce, là où le péché avait abondé.

Il a entendu, comme le prophète, la voix du Seigneur lui disant : " Crie et ne cesse pas ; donne à ta voix l'éclat et le retentissement de la trompette."

Sans illusions, mais sans défaillance, il envisage le mal sous son aspect multiple et sur les divers théâtres où il se produit : dans l'individu, dans la famille et dans le mariage, qui en est le principe constitutif ; dans la société, dans l'école, dans le journal, dans les spectacles et les réjouissances publiques. Et partout, nouveau Jérémie, don Sarda constate et proclame la nécessité de détruire et d'arracher, d'édifier et de planter.

Mais ce mal, qui doit disparaître, s'offre au courageux polémiste sous son triple

aspect d'impunité, d'indifférence et de lâcheté. L'impiété est démasquée et stigmatisée avec une rare énergie et une éloquence invincible.

Ce mal manifeste son but infernal en engageant contre le Christ et son Église une lutte radicale, universelle et individuelle. Quiconque lira ces pages de don Sarda sera frappé du tableau vivant qu'il trace de cette lutte, et de l'évidente et irrésistible logique de ses preuves. " Les siècles ne sont plus, dit-il, où la fureur des sectes se déchaînait contre tel ou tel dogme isolé du symbole chrétien... Le rationaliste ne s'attaque plus aux branches de l'arbre, il le frappe au tronc et à la racine, en proclamant hardiment la négation absolue de tout ordre surnaturel." (Tom. I, p. 14, 15).

" En Europe comme en Amérique, en Afrique comme en Asie et en Océanie... partout le Cléricalisme est l'ennemi, et Notre-Seigneur Jésus-Christ, le grand proscrit des temps modernes." (Tom. I, p. 18, 19.).

" La neutralité est devenue impossible, quelle que soit la question politique ou religieuse qui s'agite... Le chrétien de nos jours ne peut éviter le combat dans aucun de ces actes, parce que l'ennemi l'entoure, le poursuit et le presse de toutes parts" (Tom. I, p. 20).

Après avoir considéré le mal social sous ses divers aspects, don Sarda en étudie les causes principales, au nombre et] en, tête desquelles mérite de figurer le Libéralisme, l'une des principales hérésies des temps modernes.

En homme qui connaît son siècle, le courageux polémiste pose d'abord cette question, qui a été répétée cent fois : " Quel mal y a-t-il à être libéral ?" et il répond sans hésiter, en s'appuyant sur la parole du vicaire du Christ ; " il y a le très grand mal de professer et de défendre une doctrine condamnée par l'Église" (Tom. I, p. 27.) Et aussitôt il invoque le témoignage des souverains Pontifes, qui appellent le catholicisme libéral " un ennemi perfide, la véritable calamité des temps présents, un venin caché, une peste très pernicieuse, etc." Il étudie en détail cette erreur, la poursuit jusque dans ses derniers retranchements, et la réfute d'une façon si victorieuse que tout esprit droit, toute âme sincère, tout cœur honnête, se rendront à ses raisonnements et renonceront à leurs préjugés.

Don Sarda signale ensuite, parmi les causes du mal qui mine la société actuelle, la franc-maçonnerie et le *Maçonisme*.

En intrépide Champion de la vérité, il va au-devant de l'objection et y répond ensuite avec une clarté et une force irrésistible.

" Pourquoi cette nouvelle condamnation de la franc-maçonnerie, puisque le Saint-Siège avait précédemment prononcé sur le même sujet une sentence officielle, aussi autorisée et par conséquent aussi obligatoire pour les vrais catholiques que l'Encyclique *Humanum Genus* ?"

" Certes, répond don Sarda, la maçonnerie était condamnée, sous ce même nom, depuis longtemps déjà..... Mais ce que n'avaient pas fait les précédents actes pontificaux, c'était de la définir, de la peindre, de la photographier en quelque sorte, de montrer ce qu'elle est en elle-même et dans ses œuvres, avec la profondeur et l'étendue que vient de déployer le vicaire actuel du Christ" (Tom. I. P. 94, 95).

Le savant controversiste donne la raison et le sens d'un néologisme, auquel les circonstances le forcent à recourir.

“ Le maçonnerisme est plus que la maçonnerie... Le maçonnerisme est la doctrine (maçonnique) qu'ont l'habitude de tenir, de professer et de pratiquer, et que tiennent, professent et pratiquent effectivement plusieurs de ceux qui, *matériellement*, ne peuvent pas être appelés maçons, parce qu'ils ne sont pas matériellement inscrits sur les registres de la maçonnerie. Le maçonnerisme est l'influence maçonnique dans les lois, dans la diplomatie, dans les lectures, dans l'enseignement, dans les œuvres de bienfaisance, etc.”

Qui ne voit qu'ici encore don Sarda a visé droit et mis le doigt sur la plaie ? Mais ne nous attardons point dans une analyse décolorée. Aussi bien le lecteur préfère-t-il être mis en présence du texte et des explications de l'auteur. Il suffit, du reste, d'indiquer les sujets traités par don Sarda pour inspirer au lecteur le désir de parcourir, d'étudier, de mériter ces pages, où respirent la foi la plus vive, le patriotisme le plus ardent et la charité la plus sincère.

Quelles questions plus actuelles, plus intéressantes et plus graves en même temps que celles qui traitent du mariage civil, de l'enseignement, de l'école, de la presse, etc.”

Toutefois, on le comprend, il ne suffirait pas de signaler le mal, d'en sonder l'étendue, d'en indiquer les causes, s'il n'y avait, à côté du mal, un remède sérieux, efficace et d'une application facile.

Y aura-t-il, en effet, un remède contre le mal qui attaque toutes les conditions et tous les âges de la société actuelle ? On ne saurait s'arrêter à un doute sur ce point, sans manquer de foi en la paternelle Providence de Dieu.

Mais quels seront ces remèdes ? Don Sarda en indique un grand nombre, qu'il développe dans la suite de ses grandes et belles œuvres de controverse. Nous avons choisi celles qui semblaient répondre le mieux aux besoins de notre temps et de notre pays.

Ici, comme toujours, l'auteur s'inspire des enseignements du Chef de l'Église, dont il donne un commentaire substantiel, clair et à la portée de toutes les intelligences.

“ *Le laïcisme catholique*, ” tel est le titre d'une conférence lue devant les membres de l'Association catholique de Barcelone. Il prend pour thème de ce discours les paroles suivantes, extraites de l'Encyclique *Humanum genus* : “ Cette cause si sainte et si grave de la résistance au mal et de la lutte pour le bien, réclame le concours des séculiers qui unissent la probité et le savoir à l'amour de la religion et de la patrie.”

Expliquant la parole pontificale, don Sarda ajoute : “ Il résulte clairement de là :

“ 1° Que la défense des intérêts sociaux et religieux dans notre siècle réclame la coopération active de l'élément séculier ;

“ 2° Que les séculiers appelés à prêter cette coopération doivent être animés au plus haut degré de l'amour de la religion et de la patrie ;

“ 3° Qu'ils doivent en outre, être honnêtes et instruits.”

Le séculier a donc une mission et des devoirs sociaux ; c'est là une vérité peu connue, hélas ! Que de laïques pensent qu'il leur suffit, pour être honnêtes et irréprochables, de ne pas contrevenir d'une manière trop manifeste aux préceptes de Dieu et de l'Église ! Que d'autres se contentent d'être sincèrement chrétiens

dans leur for intérieur et dans leur conduite personnelle, sans avoir le moindre souci de la conduite de leurs parents, de leurs voisins, de leur prochain !

La parole du Pape les condamne, et leur trace la conduite à suivre, et don Sarda donne un solide et lumineux développement à cet enseignement du Vicaire du Christ.

C'est avec la même autorité, la même doctrine, la même clarté qu'il traite les sujets suivants : "L'esprit paroissial."—" Le sacerdoce domestique."—" La propagande catholique, etc."

Ces questions, auxquelles le vaillant polémiste se plaît à rattacher ce qui touche à l'enfance, à l'âge mur et à la vieillesse, tout ce qui intéresse la famille et la société, ne sont point étudiées d'une façon théorique, vague et indécise ; elles sont, au contraire, envisagées sous leur côté le plus pratique, le plus précis ; et quiconque s'inspirerait de ces conseils dans sa conduite privée ou publique, y trouverait une règle sûre et un moyen infailible de remplir fidèlement la mission que lui a dévolue la divine Providence.

Mais arrêtons-nous : et laissons le docte écrivain catalan, l'admirateur et l'émule des Ozanam, des Veillot, des Montalembert, des de Mun et autres publicistes et orateurs catholiques, édifier et planter, c'est-à-dire relever dans les individus, dans la famille et dans la société, l'édifice des saintes et nobles croyances, si fortement agité et ébranlé par le souffle violent de l'impiété, de l'indifférence et du doute.

A la fin, nous en avons l'intime et ferme confiance, le Christ triomphera, et sa vérité, une fois encore, sauvera le monde.

C'est dans ces sentiments et avec cette espérance invincible, que nous jetons vers le ciel ce cri du cœur : " Que votre règne arrive ! " *Adveniat regnum tuum !*

A. THIEBAUD, prêtre.

Le Mal Social, ses causes, ses remèdes, mélanges et controverses sur les principales questions religieuses et sociales du temps présent, par Don Sarda y Salvany, seule traduction française autorisée. 2 vol. in-12.....\$1.50

Vie de M. Dupont, mort à Tours en odeur de Sainteté le 18 mars 1876, d'après ses écrits et autres documents authentiques par M. l'abbé Janvier, prêtre de la sainte Face. 2 volumes in-12 avec portraits.....Prix : \$1.50

Conférences ecclésiastiques prêchées dans un grand nombre de diocèses, à propos de retraites pastorales, par le Révérendissime Père Laurant d'Aoste ex-procureur-général de l'ordre des Frères mineurs capucins, ancien vicaire général et supérieur de grand Séminaire, théologien au Concile du Vatican, 2 volumes in-8.....\$3.00

L'ENFANT PRODIGUE.

Toutes les paroles, tous les miracles, toutes les démarches du Messie avaient le même but, la rédemption de l'homme. Par ses paroles, il dissipait les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance ; par ses miracles, il prouvait sa divinité ; par ses démarches, il témoignait sa tendre compassion pour nos misères. En un mot, sa vie tout entière tendait à tirer le genre humain du déplorable état dans lequel le péché l'avait précipité. Par sa bonté et sa familiarité, il voulait dissiper cette crainte universelle et servile que l'homme avait de Dieu. Tout en lui disait : Ne tremblez plus, Dieu est apaisé ; quel que soit votre crime, ayez confiance ; mon Père vous tend les bras pour vous recevoir. Ce fut pour montrer directement cette consolante vérité qu'il raconta la parabole du bon pasteur et celle de l'Enfant prodigue : recueillons-nous pour les entendre.

Un berger, dit-il, a un troupeau de cent brebis. Il les aime toutes, et il les garde avec précaution. Malgré sa vigilance, une de ses ouailles vient à s'égarer. N'est-il pas vrai qu'il ne s'en est pas plutôt aperçu, qu'il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans les gras pâturages du désert, et qu'il court avec empressement après la brebis qui a quitté le pasteur ? Il la cherche de tous côtés, il ne se donne point de repos qu'il ne l'ait retrouvée, et lorsqu'il a le bonheur d'y réussir, il ne lui adresse pas de reproches, il ne la bat pas, mais il la met sur ses épaules et la rapporte lui-même à la bergerie, afin de lui épargner la fatigue du retour. Arrivé à la maison, il assemble ses amis et ses voisins. Félicitez-moi, leur dit-il, et prenez part à ma joie : j'ai retrouvé la brebis que j'avais perdue.

Voilà, conclut le Sauveur, le portrait de votre Père céleste. Je vous le dis, la conversion d'un seul pécheur cause dans le Ciel une joie plus grande et plus vive, que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui, ne s'étant point égarés, n'ont pas besoin de pénitence.

Et maintenant quel pécheur craindra de retourner à Dieu ? Mais quoi, la brebis remise dans le bercail est-elle plus aimable pour s'être longtemps égarée ? Le pécheur est-il plus digne de

faveurs pour avoir mérité de sévères châtiments ? Non, sans doute ; mais c'est que la joie du recouvrement se mesure à la douleur qu'avait causée la perte. Un juste persévérant s'attire une estime uniforme, et jouit d'une complaisance toujours égale. Un pécheur converti fait cesser des regrets, il essuie des larmes, il donne de la consolation, il ranime une joie qui paraissait éteinte pour toujours.

A la parabole de la brebis perdue, le Sauveur en ajouta une autre plus consolante encore, uniquement destinée à confondre le juste orgueilleux et à encourager le pécheur repentant.

S'adressant aux Pharisiens, qui lui reprochaient de prodiguer aux pécheurs les soins de sa tendresse, il dit : Un homme avait deux enfants : le plus jeune des deux dit à son père : Donnez-moi la portion de bien qui doit me revenir. Et le père, divisant ses biens en deux portions, donna à chacun de ses fils la part qui lui appartenait.

Un jeune homme, avec de grands biens et trop de liberté, court toujours de grands risques : le cadet des deux frères ne tarda pas à l'éprouver. Peu de temps après le partage, il rassemble tout son patrimoine ; il part, et, pour ne plus voir ni son père ni la maison paternelle, il va dans un pays éloigné.

A couvert de toute inspection, affranchi de toutes remontrances, le jeune homme a bientôt dissipé ses biens dans le luxe et dans la débauche. Pour comble de malheur, lorsqu'il ne lui reste plus rien, une grande famine désole le pays où il s'est retiré, et il commence à manquer du nécessaire. Quel parti prendre pour avoir du pain ? Il se vend. Il a quitté un père, il faut qu'il se donne un maître ! Et il entre au service d'un habitant du pays, qui le relègue dans une ferme pour garder les pourceaux. Elle est donc vendue, cette liberté pour laquelle il avait secoué l'aimable joug de l'autorité paternelle ! Le voilà, lui, fils de bonne maison, gardeur de pourceaux ! Noble enfant, dans quel état tu es tombé !

Tous ses sacrifices n'avaient pas abouti à lui procurer le nécessaire. Il envoyait aux pourceaux la vile nourriture qu'il leur voyait manger, et on ne lui permettait pas d'y toucher. Réduit à la dernière extrémité, le prodigue rentre en lui-même. Combien de domestiques, se dit-il en soupirant, sont actuellement dans la maison de mon père, où ils ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim ! Je pars, j'y vais trouver mon père et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous ; je ne mérite

plus d'être appelé votre enfant : recevez-moi au nombre de vos valets.

Mais comment osera-t-il se présenter devant son père, qu'il a si indignement abandonné ? devant son frère, devant les personnes de la maison, dans le triste équipage auquel il est réduit ? " Je me le représente, dit un pieux auteur, semblable à un de ces mendiants que la faim a défigurés et que la pauvreté a dépouillés, qui n'a plus que des haillons qui le couvrent à demi et qui tombent en lambeaux, qui vit à peine de quelques aumônes qu'il a arrachées aux passants par importunité. N'était-ce pas augmenter le courroux de son père que de se présenter à lui dans cet état ? N'était-ce pas s'exposer à en être méconnu ?

Rien ne l'arrête. Il se met en chemin et se dirige vers la maison paternelle : il en est encore bien loin lorsque son père l'aperçoit. Des haillons et de la misère ne déguisent jamais assez un fils pour le rendre méconnaissable. Les entrailles de ce bon père sont émues ; il court au-devant de son fils, il se jette à son cou et il l'embrasse. Mon père, lui dit le prodigue confus et pénétré, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, je ne mérite plus d'être appelé votre fils.

Enivré de bonheur, le bon père, sans répondre à son fils, sans lui adresser un mot de reproche, sans même lui laisser le temps d'achever, appelle ses gens : Qu'on se presse, dit-il, qu'on m'apporte la première robe de mon fils, qu'on l'en revête. Mettez-lui un anneau au doigt, donnez lui des chaussures ; amenez le veau gras, qu'on le tue et qu'on fasse un grand festin. Réjouissons nous ! car mon fils était mort et il est ressuscité, il était perdu et il est retrouvé. Sur cela, on se met à table, on appelle des musiciens et on se livre à une immense joie.

Pendant le fils aîné se promenait dans la campagne. Comme il revenait à la maison, il entendit l'harmonie des concerts. Il appelle un domestique et lui demande ce que veut dire une joie si imprévue : C'est, lui répond le serviteur, que votre frère est arrivé ; et votre père, heureux d'avoir retrouvé son fils, qu'il n'espérait plus revoir, a fait tuer le veau gras. A cette nouvelle, le fils aîné s'indigne, et prend le parti de ne point entrer dans la maison. Le tendre père, informé de ce qui se passe, sort et le supplie d'entrer, afin de mettre, en prenant part à la fête, le comble à son bonheur. Eh quoi ! dit-il à son père sur le ton du reproche, voilà tant d'années que je vous sers sans jamais violer un seul de

vos ordres, et vous ne m'avez jamais offert un chevreau pour me régaler avec mes amis ; mais cet autre fils, qui a mangé tout son bien en débauches ; revient-il gueux et ruiné, vous ordonnez qu'on tue le veau gras, et vous ne savez quelle fête lui faire ?

Mon fils, reprend doucement le bon père, vous êtes toujours avec moi, tous mes biens sont à vous, vous avez toute liberté d'en disposer ; en comparaison d'une amitié si libérale et si constante, qu'est-ce qu'une fête passagère qu'exigeait la circonstance ? Il fallait bien faire un repas extraordinaire et donner quelque chose à la joie de toute ma maison. Votre frère était mort, et il est ressuscité ; il était perdu pour vous et pour moi, et le voilà retrouvé.

Où trouver une parabole plus touchante et plus féconde en motifs de consolation pour les pécheurs pénitents, et en réflexions utiles aux justes présomptueux ? Le Sauveur rend le courage aux premiers, en leur montrant à découvert la miséricordieuse bonté du Père qui les attend, et en leur donnant l'assurance qu'ils peuvent, quel que soit leur état, se réhabiliter par le repentir ; car le repentir est frère de l'innocence. Aux seconds, le divin Maître enseigne la charité, l'humilité et l'excellence des bienfaits continuels dont ils jouissent à son service, et dont ils ne se montrent pas toujours assez reconnaissants.

Catéchisme de persévérance, ou exposé historique, dogmatique, moral, liturgique, apologétique, philosophique et social de la religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie douzième édition, revue et augmentée de notes sur la géologie, et d'une table générale des matières. 8 forts vol. in-8.....Prix : 8.75

L'extrait *L'Enfant prodigue* est tiré de la IX^e leçon du tome troisième de ce catéchisme.

NOUVEAUTÉ.—**Famille sans nom**, par Jules Verne. 2 vol. in-12.....\$1.50
ou grand in-8 illustré\$2.25

TABLE.—TOME I : CHAPITRE I. Quelques faits, quelques dates.—II. Douze années avant.—III. Un notaire huron.—VI. La villa Montcalm.—V. L'inconnu.—VI. Le saint-Laurent.—VII. De Québec à Montréal.—VIII. Un anniversaire.—IX. Maison-Close.—X. La ferme de Chipogan.—XI. Le dernier des Sagamores.—XII. Le festin.—XIII. Coups de fusils au dessert.

TABLE.—TOME II : CHAPITRE I Premières escarmouches.—II. Saint-Denis et Saint-Charles.—M. de Vaudreuil à Maison-Close.—IV. Les huit jours qui suivent.—Perquisition.—VI. Le Maître Nick à Walhatta.—VII. Le fort Frontenac.—VIII. Joann et Jean.—IX. L'He Navy.—X. Bridget Morgaz. XI. Expiation. XII. Derniers jours.—XIII. Nuit du 20 décembre.—Dernières phases de l'insurrection.

LE CAMAIL

S'il vous plaît de me suivre dans une humble paroisse de la Haute-Loire, je vais vous présenter son digne pasteur, le bon curé Désormeaux.

Le voici, du reste, en deux coups de plume : une tête de patriarche sur un corps de carabinier ; un front chargé de rides et de cheveux blancs, des yeux bleus reflétant l'exquise tendresse des anges, un nez immense, légèrement oblique, comme s'il flairait une infortune à soulager ; une bouche épaisse à la saint Vincent de Paul, où la bonté court d'une oreille à l'autre, un cou de héron bravant les froids et les vents, de grandes mains toujours prêtes à se lever pour bénir ou à s'ouvrir pour donner ; des jambes de compas, capables de franchir le Cédron — s'il y avait un malheureux de l'autre côté ; enfin de longs pieds infatigables, bien faits pour visiter dans la montagne les pauvres et les mourants.

Il y a un demi-siècle que ces pieds-là marchent, à travers les ronces et les cailloux, dans le chemin du ciel.

A une charité inépuisable, il convient d'ajouter, une candeur d'enfant.

* * *

Sa nièce, mademoiselle Victorine, ne lui ressemble guère ; comme tournure c'est un baril, et comme babil un moulin-à-vent ; comme vivacité, c'est la poudre ; comme activité, la flamme.

C'est elle qui trône et qui commande dans le presbytère, où M. Désormeaux ne fait que prier et que donner.

C'est pourtant une excellente personne, toujours le rire aux lèvres et le cœur sur la main.

Elle appelle M. le curé, mon oncle. Mais il est par le fait son enfant, son grand enfant à cheveux blancs.

Quant au presbytère, vous le voyez : il est grand comme la main et propre comme un miroir.

* * *

C'était aux approches de la Noël ; je ne sais plus quel motif amena subitement dans le pays la présence du jeune évêque du Puy, Monseigneur de Bonald, devenu plus tard l'éminent archevêque de Lyon.

Quel émoi au presbytère ! Monseigneur va venir, il arrive ; il est arrivé...Le voici !...

Le bon curé Désormeaux a perdu la tête, tant son cœur déborde de joie, et mademoiselle Victorine est tellement affairée qu'elle reçoit la bénédiction épiscopale — un gâteau de riz à la main.

Vers la fin du dîner, le vieux curé fut pris d'une toux violente, et comme il s'excusait auprès de Monseigneur, la toux reprit plus opiniâtre et plus sonore.

Victorine était désolée : c'est que le gâteau de riz, déjà béni par l'évêque, venait de faire son entrée, et, grâce à cette quinte intempestive, avait complètement manqué son effet.

Enfin la toux mauvaise voulut bien cesser.

— Monsieur le curé, dit l'évêque, vous devriez vous mieux couvrir ; vos montagnes sont très froides et vous portez, si je ne me trompe, en plein décembre, une soutane d'été.

— Oh ! c'est bien sa faute ! s'écrie tout à coup Victorine. Mon oncle n'aura jamais rien, car il donne tout. Figurez-vous, Monseigneur, que tout récemment, je lui achetai moi-même une belle pièce de drap avec mes propres deniers. Une semaine après, j'allais chez le tailleur prendre ma soutane malgré les observations de mon oncle qui me soutenait qu'elle ne devait pas être finie. A ma demande, le tailleur se mit à sourire et me montra un pauvre du pays, le père Jérôme, qui se pavane dans un vêtement tout neuf, comme le maire lui-même n'en a jamais eu. Ce vêtement, c'était mon drap ! Voilà pourquoi mon oncle est enrhumé...

* * *

— Vous ne vous appelez plus Désormeaux, dit Monseigneur de Bonald au pasteur tout décontenancé ; votre vrai nom est Saint-Martin.

— Ce n'est pas tout, Monseigneur, continua Victorine, avec une implacable ardeur ; ce n'est pas tout : Depuis quelques jours j'avais remarqué que le matelas de mon oncle devenait de plus en plus léger, c'était fort singulier : de si belle laine ! Un soir que M. le curé était censé à dire son bréviaire, j'entre brusquement dans sa chambre, et que vois-je ?... Les manches de sa soutane relevées jusqu'au coude, mon oncle plongeait son bras droit dans le matelas, qu'il avait éventré ! Il me prenait ma laine ! impossible de nier ; il en avait jusque sur son rabat ! — C'est, me dit-il, pour la vieille Catherine dont l'enfant est bien malade. Ce fut tout ; et il em-

porta ma laine... Voilà, Monseigneur, pourquoi vous allez être mal couché.

— Je vous assure, mon enfant, dit Monseigneur de Bonald, que cette laine ne m'empêchera pas de dormir ; et comment va l'enfant de Catherine ?

— Il est guéri ! s'écria le vieux curé, triomphant.

* * *

La veille de Noël, le voiturier apporta au presbytère un assez gros paquet venant de l'évêché.

Ce fut naturellement mademoiselle Victorine qui le reçut et qui l'ouvrit. O surprise ! ô ravissement ! De la mystérieuse enveloppe sortent à la fois une soutane magnifique et un camail, un beau camail de chanoine.

— Seigneur Jésus ! s'écrie mademoiselle Victorine ; mon oncle est chanoine... nous sommes chanoine ! oh ! c'est trop de bonheur !

Et joignant les mains, elle adresse à Dieu une ardente prière, où l'évêque du Puy ne dut pas être oublié.

Puis à son appel joyeux, trois ou quatre amies du voisinage accourent, et restent aussi surprises qu'émerveillées,

— Allons ! disent-elles ; allons vite trouver M. le curé.

— Non vraiment, répond la nièce ; gardez mon secret, au contraire ! — j'ai une idée !

Et baissant la voix, elle fait part de son projet à ses voisines.

* * *

Le lendemain, après la messe de minuit, pendant que M. Désormaux récitait pieusement son bréviaire auprès du feu, Victorine et ses trois amies réveillaient joyeusement au bout de la table.

Tout à coup, le vieux pasteur ferme son livre et passe dans sa chambre à coucher.

— Mon oncle ! mon oncle ! fait Victorine en donnant du coude à ses amies, savez-vous ce que vous devriez faire ?

— Certainement, mon enfant ; me coucher et m'endormir pour être debout à six heures.

— Eh bien ! non ; vous devriez mettre votre soulier dans la cheminée.

— Moi ? Je crois que tu es folle, Victorine.

— Pas du tout ; j'ai lu qu'en Andalousie, les prêtres, autrefois, pratiquaient cette coutume charmante, absolument comme les enfants.

— Tu es bien savante, ma fille ! j'ignorais cet usage ; et du reste, nous ne sommes pas en Andalousie, mais dans la Haute-Loire...

— Oh ! qu'importe ! Le petit Noël n'est-il pas le même dans tous les pays ? Il paraît que les curés d'Espagne trouvaient parfois de bien belles choses dans la cheminée !

— Je te dis que tu es folle, mon enfant, réplète le bon M. Désormeaux, légèrement ébranlé.

— Oh ! oui, Monsieur le curé, ajoutent les amies de Victorine ; nous vous en prions toutes les quatre. Qui sait si le petit Noël n'apportera pas un quartier de lard ou de bon vin pour vos pauvres...il attend peut-être que vous soyez couché.

— Allons, mon oncle ! s'écrie Victorine en quittant sa chaise ; voulez-vous que je l'ôte, votre soulier ?

— C'est fait ! mon enfant ; le voici ; es-tu contente ? Mais gare à vous autres, si mes pauvres n'ont rien ?

Et, sautillant sur son pied déchaussé, le grand curé alla se coucher en rougissant comme un enfant.

* * *

Le lendemain, mademoiselle Victorine et ses amies entouraient la cheminée, qu'elles remplissaient de cris de surprise et d'admiration.

— Mon oncle ! mon cher oncle ! descendez donc ; venez vite voir ce que le petit Noël vous a apporté. Dieu ! que c'est beau !

— Oh ! oui ! c'est beau ! répètent les amies ; mais venez donc, M. le curé.

— Me voici !

Le grand curé apparaît en même temps, et sa candeur est telle qu'il est ému comme au temps de son enfance.

— Oh ! mon Dieu ! fait-il en joignant ses grandes mains toujours prêtes à bénir ou à donner ; mais qu'est-ce donc cela ?

— Vous le voyez bien : une soutane neuve et un beau camail, un camail de chanoine !

— Pour moi ?...

— Pour vous, mon oncle. C'est l'évêché qui l'envoie.

— Je comprends, dit le vieux pasteur en s'agenouillant pour prier ; ce n'est pas le petit Noël qui est descendu dans la cheminée, c'est Monseigneur de Bonald...

Les Carillons de Noël, par F. Dumonteil, un volume in-12.....Prix : 75 cts

“ LE CAMAIL ” vient de ce livre.